

Préparatifs pour un établissement à Madagascar

Lettres de M. de Maudave au ministre, de l'Isle de France, le 5 août 1768.

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5A/2, n°58

Parti de Lorient le 3 mars 1768, *le Marquis de Castries* est parvenu dans un triste état à l'Isle de France le 14 juillet. A bord, Louis-Laurent de Féderbe, comte de Maudave (ou de Modave) qui s'apprête à fonder un établissement à Madagascar. Bernardin de Saint-Pierre était du voyage, mais a refusé de poursuivre sur Madagascar.

Maudave s'embarquera du Port-Louis le 25 août sur *la Garonne* avec son personnel, et sera au mouillage devant le Fort-Dauphin le 5 septembre. Il est prévu que le chevalier Grenier fasse une reconnaissance des côtes de Madagascar.

=====

Monseigneur,

Je suis débarqué dans cette île le 14 du mois passé après une traversée de 134 jours. Les accidents et les maladies ont rendu notre voyage fort long. Un scorbut affreux a tourmenté notre équipage, des coups de vent, des tonnerres et autres événements maritimes ont augmenté nos embarras, et nous avons jeté dix ou douze hommes à la mer. Cette partance n'a pas été en général heureuse aux vaisseaux de la Compagnie qui, presque tous, sont arrivés chargés de malades et de scorbut. Il n'est pas hors de propos que vous sachiez qu'on pourrait, au port de Lorient, éviter la plupart de ces inconvénients : car tous les marins conviennent que la principale cause de ces désastres vient de la parcimonie avec laquelle on distribue l'eau aux équipages, de la trop grande abondance d'au de vie qu'on leur donne, à laquelle il serait convenable de substituer une portion de vin plus forte, de sorte qu'en doublant à chaque matelot la ration d'eau qu'on lui donne dans l'intervalle d'un tropique à l'autre, ils tomberaient moins fréquemment dans ces maladies qui en emportent un grand nombre et qui font un tort réel à l'Etat.

En débarquant dans cette île, je me rendis tout de suite chez M. Dumas et chez M. Poivre auxquels j'eus l'honneur de remettre les paquets dont vous avez bien voulu me charger. J'en fus reçu, comme je m'y attendais, c'est-à-dire avec beaucoup de politesse et de cordialité. Je les trouvai prévenus du dessein sur Madagascar par les bruits qui avaient couru à Lorient ; ces bruits ont passé ici sur les vaisseaux qui ont précédé le mien.

MM. Dumas et Poivre prirent tout de suite lecture des paquets que j'apportais. J'ai eu successivement plusieurs conférences avec chacun d'eux. M. Dumas approuva le plan que j'ai pris la liberté de vous présenter et que vous avez adopté. Les connaissances particulières qu'il a ramassées à cet égard, ses recherches et ses réflexions ne combattent en rien les détails que j'ai mis sous vos yeux, et j'ai le bonheur de m'être rencontré avec lui dans l'universalité des choses que je vous ai présentées relativement à cet objet. M. Poivre m'a dit également, Monsieur le Duc, qu'il goûtait exactement mon plan et mes principes, et il a eu la bonté de me promettre qu'il concourrait de bon cœur, dans l'étendue des fonctions de sa charge, au succès de l'entreprise et à l'exécution de vos volontés.

M. Dumas me fait l'honneur de discuter volontiers avec moi toutes les branches du projet. Il en voit très bien les avantages et les inconvénients, les difficultés et les facilités, les ressources et les conséquences. Je profite infiniment des lumières qu'il veut bien me communiquer, et je ne doute pas qu'en suivant exactement l'ordre et la marche de ses vues, je ne réponde à ce que vous attendez de mes soins et de mes efforts.

L'opinion de M. Dumas n'est pas de faire l'établissement principal au Fort-Dauphin. Les raisons de cette opinion m'ont paru bonnes et solides, mais je crois qu'il faut les vérifier sur les lieux, et il en est aussi d'avis. Cela est d'autant plus facile que vous êtes informé qu'il a repris possession de ce poste de l'aveu de Mainbou, qu'un détachement le garde, et qu'il n'est question que de fixer autour quelques habitants pour commencer des liaisons et amalgamer les couleurs. Je vais donc partir incessamment pour m'en aller au Fort-Dauphin avec armes et bagages, dans la résolution d'y rester si je trouve des motifs capables de me décider. Dans le cas contraire, je laisserai le monde que j'aurai ame-

né avec moi et je reviendrai ici pour rendre compte à M. Dumas des découvertes que j'aurai faites, et concerter avec lui le point définitif où nous planterons le piquet à demeure.

Pendant que je ferai ces recherches à Madagascar, M. le chevalier de Grenier avec sa frégate s'occupera à parcourir toute la côte depuis le Fort-Dauphin jusqu'à la baie d'Antongil, ou du moins une grande partie de cet intervalle. Nous comparerons ensemble ses découvertes maritimes et mes recherches intérieures. La vue de M. Dumas en cela est très politique et très sensée. On nous parle ici d'un grand lac, ou plutôt d'une mer méditerranée, qui a, dit-on, soixante-dix lieues de longueur et quelques fois vingt-cinq de large, et qui s'étend, à ce qu'on assure, depuis la partie de Foulepointe jusqu'à trente lieues du Fort-Dauphin. Ce grand lac n'approche jamais de la mer à plus de cinq lieues, c'est sur ses bords qu'est la plus grande population et la plus grande culture. Il est très important d'avoir à ce sujet des idées fixes et précises, car si les choses sont comme on nous les dit, il est évident que c'est sur ce lac que nous devons nous établir, en choisissant un point entre le Fort-Dauphin et Foulepointe d'où nous nous étendrons réciproquement vers l'un et l'autre de ces deux postes.

Mais je suis toujours d'avis, Monsieur le Duc, de commencer par former un léger établissement au Fort Dauphin et de remplir à cet égard vos intentions. Quand cet établissement n'aurait d'objet d'utilité que de reconnaître plus particulièrement l'intérieur des terres, je dis qu'il ne faudrait pas s'en désister, d'autant plus que ce préliminaire ne nous engage pas d'abandonner des vues ultérieures plus utiles et plus profondes. Je m'y transporterai donc ainsi que M. Dumas en est d'accord, avec l'état-major que vous avez eu la bonté de me [fixer ?], les ouvriers qui me sont venus sur *la Normande* le détachement que M. Dumas me confiera, quelques volontaires de Bourbon et les personnes qui sont venues avec moi.

Je crois, Monsieur le Duc, que vous daignerez être persuadé de mon zèle, de ma bonne volonté, de mon empressement à vous plaire et de la passion que j'ai de vous contenter. Mais ayez la bonté de sentir que dans la vie pénible et laborieuse que je vais mener, j'ai besoin d'aide et de conseils. Je me suis ouvert sur cette partie de ma situation à M. Dumas et à M. Poivre. Ils sont entrés l'un et l'autre dans ce que j'ai pris la liberté de leur représenter. Ils vous proposeront donc d'ajouter aux personnes que vous avez jugé à propos de me donner, cinq autres personnes dont je ne peux me passer et auxquelles je vous supplie de faire un traitement proportionné à l'utilité dont elles seront à cette belle et pénible mission. Je vais vous en faire le détail.

La formation d'un corps de milice noire est une idée si grande et si utile, et qui tient à tant de suites qu'on ne peut donner trop d'attention à cette partie du projet. J'ai proposé à M. Dumas d'en confier la conduite à M. de La Marche [de Lamarche] que j'ai amené avec moi, qui a suivi durant la dernière guerre avec beaucoup de distinction dans le régiment de Soubise et celui de Wurmser. On ne peut confier cette opération en de meilleures mains, et les bontés que vous aurez pour lui tourneront au grand avantage du service du Roi. Je me flatte que sur la demande de M. Dumas et M. Poivre, ce choix aura votre approbation, et que vous lui fixerez un traitement pour l'encourager à se livrer de bonne grâce aux peines et aux embarras inséparables d'une pareille opération.

Il me faut quelqu'un pour faire les fonctions de commissaire et veiller sur les différents détails du service. J'ai également amené avec moi un homme sage et judicieux, capable de se bien acquitter des fonctions de cet emploi. Je l'ai présenté à M. Dumas et à M. Poivre qui doivent vous en rendre compte. Il se nomme M. Beaussier, il est avocat au parlement de Paris, je lui ai donné ma confiance, et je suis tranquille sur la partie de fonction qui lui sera attribuée. Je vous supplie également, Monsieur le Duc, de lui ordonner un traitement ; comme il aura lui-même besoin d'aide, je vous demande de lui adjoindre un sujet avec le titre et les appointements que vous jugerez à propos. Ce sujet m'a été donné par M. de Senac de Meilhan qui connaît sa personne et sa famille, il se nomme Dallemand, il est honnête et sage, et a de l'esprit et de la conduite.

M. de Pallière m'a recommandé un bon et brave marin qui a fait les voyages de M. de Bougainville. Il se nomme Sirandé [Sirandré]. M. Dumas et M. Poivre ont bien voulu, à ma prière, l'embarquer comme dessinateur sur la frégate de M. le chevalier de Grenier pour reconnaître et relever la partie des côtes de Madagascar qu'on va visiter. Il est très capable de se bien acquitter de cette opération. C'est un sujet qu'il convient d'attacher au nouvel établissement où il sera très utile en qualité de capitaine de port.

Une autre personne que je vous supplie de m'accorder, Monsieur le Duc, est M. de Moraçin, employé de la Compagnie des Indes à Bourbon, et neveu de celui qui est à Paris. C'est un très grand travailleur, plein de droiture et de probité, qui tiendra la police et les finances dans le plus grand ordre, de manière que tout se passe pour nous dans la plus grande conformité. Je ne l'ai pas encore vu depuis que je suis arrivé parce qu'il est à Bourbon. Mais je connais assez ses dispositions pour m'assurer que l'envi d'être utile au service du Roi l'emportera chez lui sur toute autre considération.

Ces secours que je vous demande, Monsieur le Duc, coûteront quelque argent au Roi, mais l'utilité en est réelle et considérable en ce que les diverses branches et tous les détails de l'opération seront confiés entre des mains sûres et fidèles, sur lesquelles je pourrai me reposer, et que je serai environné d'honnêtes gens sur le zèle et l'affection desquels je pourrai compter sans craindre de me tromper.

Je vais donc partir, plein des plus justes espérances de servir le Roi et de vous contenter. Je vous promets que M. Dumas et M. Poivre se loueront dans tous les temps de ma conduite publique et particulière lorsque je serai au Fort-Dauphin. J'emploierai plusieurs mois à tâtonner et à m'instruire. Je rendrai compte ici de ce que j'aurai découvert. Je proposerai mon avis, et je me soumettrai sans la moindre répugnance à la décision de ceux de qui je dépends. Enfin daignez être persuadé que tout ce que la prudence et la longanimité peuvent faire, je le ferai.

Je trouverai dans cette île et surtout à Bourbon, bien des ressources sur lesquelles j'ai compté et que M. Dumas et M. Poivre me procureront. Ces ressources consistent surtout en un grand nombre d'émigrants qui débarrasseront nos deux îles et qui pourront être utilement employés à Madagascar. M. Dumas a déjà écrit en conséquence à M. de Bellecombe, mais on ne me fera passer ce corps de Blancs que lorsque je le demanderai, ou plutôt, que je viendrai le chercher moi-même, car il faudra les plus puissantes raisons pour m'empêcher de venir en personne rendre compte à MM. Dumas et Poivre de mes découvertes et leur exposer mes réflexions.

J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que Messieurs les administrateurs de nos deux colonies se prêtaient franchement et de bonne grâce à l'exécution de vos vues. Je ne prévois de leur part que ses procédés [?] de votre approbation, et ce m'est une satisfaction bien sensible de trouver en eux des dispositions sans lesquelles je ne pourrais absolument rien faire. Je correspondrai de mon côté, comme je dois à une conduite si louable, et ils trouveront en moi autant de zèle, de déférence et de subordination, qu'ils me montrent d'affection et de bonne volonté. Ce n'est peut-être pas ce qu'on vous a annoncé de la conduite que bien des gens ont supposé que je tiendrais, mais je veux tromper ceux qui cherchent à me nuire, en me conduisant sur les maximes les plus saines et les plus droites.

A la suite de plusieurs conversations que j'ai eues avec M. Dumas, j'ai été, je vous l'avoue Monsieur le Duc, agréablement flatté de voir que ma façon de penser sur les moyens de défendre l'Isle de France, s'accordait en presque tous les points avec ses idées. Comme il est homme de guerre, il me semble qu'il a saisi le seul bon système. J'ai pris la liberté à Paris de vous présenter un mémoire sur cet objet. Je lui en donnerai communication, ainsi que de toutes les autres matières sur lesquelles vous avez souffert que je m'expliqua.

Pour revenir à Madagascar, j'y passerai dans le courant de ce mois sur la flûte *la Normande* ou sur *la Garonne*, et j'irai voir par moi-même ce qu'on peut se promettre du Fort-Dauphin. Les principales raisons qui dégoûtent M. Dumas d'un établissement dans cette partie se dérivent de la facilité que les Anglais qui relâchent à la baie St Augustin auront d'être instruits de nos progrès par la grande communication que les peuples des environs du Fort-Dauphin ont, dit-on, avec ceux de la baie St Augustin. Mais d'un autre côté, si l'avantage territorial et les ressources locales sont de nature à nous fixer, on peut se flatter de réduire à rien cet inconvénient. J'avoue que si ce qu'on publie du lac dont j'ai eu l'honneur de vous parler, est réel, il n'a plus à balancer, et il faut tourner toutes nos vues vers cette partie. Mon voyage au Fort-Dauphin décidera la question. Dans aucun cas ce voyage ne peut nuire, comme nous serons toujours obligés de conserver un poste dans ce lieu, le petit établissement que j'y ferai aura son utilité, et je ne vois aucune impossibilité de se transporter par l'intérieur des terres au lieu que nous aurons choisi. Ce choix se fera après de longues recherches et de mûres réflexions. Lorsque j'aurai des connaissances pratiques plus certaines et plus étendues, je proposerai mon opinion et j'en passerai par la décision qu'on fera ici après le plus mûr examen.

Je me flatte, Monsieur le Duc, que vous n'abandonnez pas votre ouvrage ; et qu'après avoir entrevu clairement les avantages qui résulteront du succès de l'établissement, vous étendrez vos me-

sures et vous me ferez passer le plus de Blancs qu'il se pourra. Je vous rendrai compte exactement de tout ce que je croirai pouvoir faire. Vous pourrez compter sur la certitude des détails. J'ai la plus ferme espérance de réussir dans la meilleure partie de mes vues. Je ne changerai rien aux principes de conduite que j'ai eu l'honneur de vous exposer. M. Dumas et M. Poivre les trouvent justes et conséquents. Il n'est pas douteux que si j'ai le bonheur de les faire goûter aux Madécasses, ils pousseront rapidement les branches de l'établissement dans toutes les parties de l'île. Elle nous fournira des matelots et des soldats. M. Dumas approuve fort l'idée de la milice nationale, et il est d'avis qu'on en peut tirer dans les temps de rupture les plus singuliers avantages. Il a bien voulu me dire qu'il allait vous écrire son opinion sur ces divers objets, et j'espère que dans le compte qu'il vous rendra, il voudra bien paraître aussi content de mes sentiments et de mes dispositions que j'ai sujet d'être satisfait de l'honnêteté et de la franchise qu'il me témoigne.

Je dois en dire autant à l'égard de M. Poivre, je n'ai trouvé partout que des sentiments bons et louables, un grand désir du bien et une envie qui me paraît très sincère de concourir au succès d'une entreprise qu'on voit que vous affectionnez. Ce motif est très puissant ici et j'en attends les plus grands fruits.

M. Dumas vous parlera sans doute de quelques objets de détail dont il a bien voulu m'entretenir qui concernent, ou des personnes ou des choses relatives à l'établissement de Madagascar. M. de St Pierre, par exemple, que vous m'avez donné pour ingénieur, ne paraît pas disposé à y venir. M. Dumas m'a témoigné avoir quelque envie de le retenir à l'Isle de France où, en effet, il peut être plus utile qu'à Madagascar. J'ignore le motif de son dégoût, ce que je sais c'est que son exemple n'est pas contagieux, et que tous ceux que vous avez désignés pour me suivre, s'y portent avec le plus grand empressement. Nous n'aurons de longtemps de citadelle à construire, en attendant, j'ai conservé assez d'idées de fortifications pour suppléer moi-même au défaut de cet ingénieur. Le géographe que vous avez bien voulu me destiner n'est pas encore arrivé, cela ne m'empêchera pas de faire lever exactement et de vous envoyer la carte détaillée du pays que j'aurai reconnu, avec des mémoires relatifs à l'objet de l'entreprise.

Je suis avec un profond respect

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Modave

* * *